Rech.

De la douche & des affusions d'eau froide sur la tête.

1846

DE LA DOUCHE

ET DES AFFUSIONS D'EAU FROIDE

SUR LA TÊTE

Dans le Traitement des Aliénations Mentales.

DE LA DOUCHE

ET

DES AFFUSIONS D'EAU FROIDE

SUR LA TÊTE,

DANS LE TRAITEMENT DES ALIÉNATIONS MENTALES,

PAR

Hte RECH,

PROFESSEUR A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER,
MÉDECIN EN CHEF DE L'ASILE PUBLIC DES ALIÉNÉS,
CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, ETC.



MONTPELLIER

JEAN MARTEL AINÉ, IMPRIMEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,

rue de la Préfecture, 10.

1846

DE LA DOUCHE

ET DES AFFUSIONS D'EAU FROIDE

SUR LA TÊTE

Dans le Traitement des Aliénations Mentales.

Il est en médecine des remèdes qui semblent privilégiés : employés (on ignore pourquoi) contre certaines maladies dans les siècles les plus reculés, ils acquirent promptement une grande vogue et l'ont conservée jusqu'à nos jours, sans que jamais on ait essayé d'en déterminer exactement les effets ou même d'en constater l'efficacité. C'est parmi ces remèdes qn'il faut placer les douches et les affusions d'eau froide sur la tête, dans le traitement des aliénations mentales. Qu'on lise, en effet, tous les ouvrages qui ont traité de ces maladies, soit chez les anciens, soit chez les modernes, et l'on s'assurera qu'il n'en est peut-être pas un seul qui ne conseille ces deux moyens curatifs. Mais pourrait-on citer un auteur qui ait tenté d'en faire connaître les effets, de préciser les

cas dans lesquels il convient de les employer, ceux dans lesquels ils pourraient être nuisibles, ou même de prouver qu'ils sont réellement utiles ? Je n'en connais aucun (1) : tous les ont conseillés empiriquement, c'est-à-dire sans en déterminer l'emploi. Ils ont donc laissé sur ce point une lacune fâcheuse dans le traitement des aliénations mentales. Je n'ai pas la prétention de la remplir, quoique j'aie long-temps réfléchi sur ce sujet et que j'aie recueilli de nombreuses observations ; voici cependant quelques matériaux qui aideront, je l'espère, ceux qui entreprendront ce travail. La douche seule m'occupera aujourd'hui.

APPAREILS DE DOUCHE.

La douche varie dans ses effets selon les appareils au moyen desquels elle est administrée, qui lui impriment une force plus ou moins grande ; par suite de la température de l'eau qui, tombant en colonne, va frapper la par-

---

(1) M. Bourdel, ancien élève de l'Asile Public des Aliénés et maintenant chirurgien interne de l'hôpital St.-Eloi, a bien publié, dans la *Gazette médicale* de Montpellier du 15 août dernier, un article sur ce sujet, dans lequel il a émis d'utiles réflexions qui lui appartiennent ; mais la distinction qu'il a établie entre les effets de la douche, a été empruntée à mes leçons cliniques sur les aliénations mentales. Je puis donc dire qu'aucun auteur n'a rien publié à cet égard.

tie du corps exposée à son action, la tête exclusivement chez les aliénés; en raison de sa durée; enfin, d'après la position des aliénés au moment où ils la reçoivent.

Je n'entreprendrai point ici de décrire tous les procédés qui ont été inventés dans ces derniers temps, qui, du reste, ont tous en résultat le même but, celui de déterminer une chute d'eau plus ou moins forte, plus ou moins abondante, d'une température plus ou moins élevée, sur la tête des aliénés; il me suffira de faire connaître ceux dont je me suis servi pour les expériences que j'ai faites d'une manière suivie. Ils sont au nombre de trois : l'un appartient au quartier des aliénés-hommes dans l'Asile public de Montpellier, dont le service médical m'est confié depuis vingt-cinq ans, c'est-à-dire depuis son origine; un autre est celui du quartier des femmes dans le même asile : le dernier, je l'ai fait établir dans ma maison de santé.

Pour le premier, l'eau aspirée dans un puits profond par une pompe est versée dans un réservoir en pierre où on ne la laisse pas reposer. Elle passe immédiatement dans un tuyau en cuivre qui traverse horizontalement la salle des bains, et qui, percé de distance en distance inférieurement, la transporte dans des tubes en cuir d'où elle tombe perpendiculairement sur la tête des aliénés. Cette douche a très-peu de force.

Le second appareil est organisé autrement. Si l'eau

provient aussi d'un puits, elle séjourne dans un réservoir posé extérieurement sur la voûte de la salle des bains, et tombe ensuite à travers un long tuyau de cuir, qui, étant mobile, peut être dirigé dans toutes les parties de la salle, de telle manière que la colonne d'eau frappe la tête de l'aliéné obliquement ou perpendiculairement, suivant qu'on le juge convenable, et qu'elle peut suivre tous ses mouvements. Cette colonne d'eau est plus grande; le réservoir en contient une plus grande quantité; il est beaucoup plus élevé, aussi la douche est-elle forte et abondante (1).

---

(1) Le réservoir de la douche des femmes a les dimensions suivantes : longueur en mètres 1,915, largeur 1,20, profondeur 0,95; c'est-à-dire, *mètres cubes* 2,183, kilogrammes 2183,10.

La longueur de la colonne d'eau est de 7 mètres sur 0,015 de diamètre; son volume égale : *mètres cubes* 0,001256..... kilogrammes 1,256.

Le réservoir de la douche des hommes, plus petit et moins élevé, a les dimensions qui suivent : longueur en mètres 1,05, largeur 0,70, profondeur 0,60; son volume égale: *mètres cubes* 0,441, kilogrammes 441,00.

La longueur de la colonne d'eau est de 2,176 mètres de long sur 0,015 de diamètre; son volume égale : mètres cubes 0,00038435........ kilogrammes 0,384 (*).

(*) Cette note est de M. Viala, nommé chirurgien interne dans l'Asile Public des Aliénés, à la suite d'un concours spécial, remarquable par les preuves d'instruction que donnèrent tous les candidats.

L'appareil que j'ai fait établir dans mon asile privé diffère du dernier, en ce que le réservoir n'est point posé extérieurement et que le tube qui conduit l'eau est moins long. Cette douche a bien moins de force que la précédente, mais beaucoup plus que la première.

TEMPÉRATURE DE LA DOUCHE.

Les médecins ont attaché en général peu d'importance à cette condition de la douche, et se sont servis indifféremment de l'eau dont ils pouvaient disposer le plus facilement, qu'elle fût de puits, de réservoir ou de fontaine, et toujours à sa température naturelle. Je crois qu'en cela ils ont eu tort, et j'en trouve la preuve dans le fait d'observation que je cite un peu plus bas. L'eau qui fournit à la douche du quartier des hommes, arrivant directement d'un puits profond et ne séjournant pas dans le réservoir, conserve toujours à peu près la même température de + 11° à 12° centigrades. L'eau qui sert à la douche du quartier des femmes est, ainsi que je l'ai dit, fournie également par un puits; mais, presque toujours, le réservoir est rempli long-temps à l'avance, et comme il est extérieur, l'eau qu'il contient varie beaucoup par sa température; tantôt élevée à 30 ou 40° centigrades, elle descend quelquefois jusqu'à 0. L'eau de la douche dans ma maison de santé ne vient pas directement du puits,

elle s'arrête dans plusieurs réservoirs et varie beaucoup aussi dans sa température. Eh bien ! je puis affirmer que, tandis que l'impression que la première occasionne est toujours la même, celle qui suit les autres varie selon la saison, l'heure du jour, le temps pendant lequel l'eau a séjourné dans les réservoirs. Il est des aliénés qui m'ont résisté tant que la douche du quartier des femmes leur a été donnée après midi, et qui ont cédé lorsqu'on la leur a fait administrer le matin. Plusieurs m'ont assuré que, dans ce dernier cas, elle était beaucoup plus douloureuse par le froid excessif qu'elle occasionnait. On voyait, d'ailleurs, que la réaction s'établissait plus difficilement.

DURÉE DE LA DOUCHE.

La durée de la douche est ordinairement très-courte. Il suffit le plus souvent de quelques secondes pour que les aliénés crient merci ; sur quelques-uns le médecin est obligé de la prolonger beaucoup plus. Il en est qui auraient supporté indéfiniment celle du quartier des hommes ; j'en ai rencontré bien peu qui aient résisté à celle des femmes pendant quatre ou cinq minutes. Je la fais administrer en général d'un jet continu, mais quelquefois je l'interromps de temps en temps pour laisser à l'aliéné la faculté de respirer. Dans ce cas, je la prolonge jusqu'à dix minutes.

POSITION DE L'ALIÉNÉ PENDANT LA DOUCHE.

Il faut dire encore que la douche varie dans ses effets selon la position des aliénés au moment où on la leur administre. Ordinairement je les fais plonger dans un bain tiède ; ils y restent pendant une heure, et ce n'est que lorsqu'ils doivent en sortir qu'on emploie la douche. Dans quelques circonstances, si je veux agir tout-à-coup et provoquer une impression plus forte, je fais placer les aliénés dans une baignoire vide, en sorte que l'eau froide tombe sur la tête, se répand sur tout le corps et ajoute à la sensation pénible qu'occasionne la douche. Le plus souvent les aliénés sont contenus dans la baignoire par un couvercle échancré de manière à laisser passer le cou librement, mais à empêcher la tête et le corps de changer de position lorsqu'il est fixé, et surtout de manière à mettre les aliénés dans l'impossibilité de porter les mains devant le nez et la bouche : c'est seulement dans des cas particuliers que je leur laisse la liberté des mouvements. De cette différence dans la position des malades, résulte aussi une grande différence dans les effets de la douche.

EFFETS DE LA DOUCHE.

La douche produit des effets immédiats et d'autres

qui sont consécutifs. Les premiers consistent en une impression de froid, une commotion douloureuse sur la partie de la tête frappée et une grande gêne dans la respiration. Les effets consécutifs sont la conséquence de ceux-là : le froid, d'abord local, s'étend avec rapidité, devient général, et donne lieu à des horripilations, au tremblement. Il survient en outre pâleur, sentiment de constriction en général très-douloureux dans l'épigastre, pouls petit et serré, malaise extrême, lipothymies.

La commotion, qui cause promptement une douleur locale, étend aussi ses effets; la douleur envahit toute la tête, se répète sympathiquement dans l'épigastre et dans tous les membres, et alors, chez les uns, les mêmes symptômes produits par le froid se déclarent; chez les autres, la figure se colore, les artères battent avec force, des élancements violents se font sentir dans toute la tête; le pouls est grand, fort, fréquent; les yeux s'injectent. Peut-être y a-t-il là deux effets distincts, celui de la commotion et celui de la douleur; mais n'ayant pu les bien séparer sur les malades, je me vois obligé de les confondre ici.

Enfin, la gêne de la respiration provoque tout d'abord la crainte de la suffocation et un sentiment de terreur si vif, que les aliénés qui l'éprouvent crient qu'ils vont mourir; ils ne savent plus ce qu'ils font ni où ils sont. Le sang congestionne la tête, il y a syncope, et si la

douche ne cesse promptement, elle peut rendre l'asphyxie mortelle.

Tous ces effets sont loin d'être constants ; ils varient selon la température de la douche, sa force, sa durée, la position des aliénés qui la reçoivent, et encore plus selon leur susceptibilité, les dispositions de leur corps et de leur esprit, la manière dont elle est administrée, la saison pendant laquelle on y a recours. Ainsi, lorsqu'il faut employer la violence et que les sujets sont d'une grande susceptibilité, les effets de la douche sont souvent excessifs, tandis qu'ils restent à peu près insignifiants dans les conditions contraires; ainsi encore, pendant l'hiver et lorsque l'eau est très-froide, si la douche est prolongée, elle détermine des résultats qui deviennent quelquefois dangereux; pendant l'été, au contraire, la douche produit dans quelques circonstances une sensation agréable, surtout si le malade la reçoit volontairement, et si on lui permet de placer les mains sur le nez et devant la bouche, de manière à rompre la nappe d'eau qui, sans cette précaution, l'empêcherait de respirer, etc.

Il est résulté de la différence de ces effets, que quelques médecins se sont récriés, il y a peu d'années, avec beaucoup de force, contre l'emploi de la douche, prétendant que c'est un moyen barbare ; que d'autres, au contraire, l'ont vantée comme un moyen curatif presque infaillible : nous disons, nous, après avoir examiné atten-

tivement ses effets, qu'ils ont eu raison les uns et les autres. Oui, la douche est un moyen barbare; lorsqu'elle est employée hors de propos et sans mesure, elle peut occasionner la mort. Oui encore, la douche est un remède non infaillible tant s'en faut, mais très-puissant si elle est ordonnée par des médecins habiles et administrée avec intelligence. A l'appui de cette dernière assertion, j'ajouterai des observations à celles qui sont déjà connues; mais auparavant je vais en rapporter deux pour prouver les suites graves que peut avoir la douche : la première m'a été communiquée par le médecin qui l'a recueillie.

OBSERVATION PREMIÈRE.

Un aliéné d'une forte constitution, jouissant d'une bonne santé, était sujet à de fréquentes hallucinations, surtout pendant la nuit. Lorsqu'elles survenaient, il croyait voir une grande quantité de personnes qu'il avait connues, dont plusieurs étaient mortes depuis longtemps, qui sortaient, disait-il, de leurs tombeaux pour venir se montrer à lui sous leurs formes premières, et lui donner les ordres souvent les plus bizarres. Ces hallucinations le tenaient éveillé et provoquaient en lui une si violente excitation, qu'il sortait de son lit, poussait des cris de possédé, frappait contre les portes, les fenêtres, et privait de sommeil toutes les personnes qui

couchaient à une certaine distance de sa chambre. Une nuit, pendant laquelle ces hallucinations se renouvelèrent avec une nouvelle intensité, l'aliéné poussa des cris si furieux, que le médecin fut appelé; il voulut entrer dans la chambre de l'aliéné, mais celui-ci s'y opposa, tint sa porte fermée, et plaçant ses épaules derrière, tandis qu'appuyant ses pieds contre son lit il formait un arc-boutant, il résista long-temps aux efforts de plusieurs domestiques réunis. La porte fut forcée cependant, mais l'aliéné se défendit encore; il donna des coups aux personnes qui voulurent s'emparer de lui, et qui ne réussirent qu'avec beaucoup de peine à lui mettre la camisole et les jarretières. Lorsqu'il fut ainsi contenu, le médecin sentant la nécessité de le punir et de le forcer pour l'avenir au silence, prescrivit la douche, qu'on savait qu'il redoutait beaucoup. Il se débattit encore, poussant des cris violents; mais enfin la force l'emporta, la douche fut administrée. La colonne d'eau était faible, la douche ne dura pas deux minutes, et néanmoins l'aliéné qui avait continué à crier tomba tout-à-coup dans un silence profond, il pâlit, sa tête se pencha sur sa poitrine, il était mort. On tenta en vain les réactifs les plus énergiques, il n'y eut plus signe de vie.

Lorsque le lendemain on fit l'ouverture du cadavre, on ne trouva absolument aucune altération qui pût expliquer la folie ni la mort.

Il est probable que les efforts prodigieux que l'aliéné avait faits pendant sa longue résistance avaient déjà diminué sa force d'innervation, que ses cris si violents et si long-temps répétés avaient provoqué un commencement d'asphyxie, et que, dès-lors, il suffit qu'un obstacle momentané empêchât l'introduction de l'air dans la poitrine, pour qu'il survînt une suffocation mortelle.

La seconde observation qui prouve que la douche est un moyen dangereux, je l'ai recueillie dans le service de l'Hôpital des aliénés :

OBSERVATION DEUXIÈME.

Le nommé A*** était atteint de manie depuis long-temps ; il délirait sur tous les sujets, était d'une mobilité extrême, et se portait souvent à des actes de violence envers les autres aliénés. Des divers moyens de punition que j'avais employés, la douche seule avait produit de l'effet, lorsqu'elle avait été long-temps prolongée. Un jour cet aliéné frappa brutalement et blessa un des infortunés renfermés avec lui, la douche fut prescrite ; on l'y conduisit, et comme il ne pouvait douter que je ne l'épargnerais point, il se débattit et poussa des cris non interrompus. La douche fut administrée ; elle durait depuis trois ou quatre minutes, lorsque les cris cessèrent tout-à-coup ; les yeux s'étaient

fermés, la pâleur s'était répandue sur le visage et sur tout le corps, le pouls ne battait plus, il y avait lipothymie. Des réactifs furent employés tout aussitôt, de l'eau presque bouillante fut appliquée sur les extrémités, on fit des frictions rudes sur tout le corps, un flacon d'ammoniaque fut placé sous le nez, et la respiration se rétablit. Quelques minutes plus tard, l'aliéné avait repris son état normal.

Dans cette circonstance, je fus moins malheureux que mon confrère; mais bien certainement, si je n'avais pas été si attentif à l'action de la douche, ou si j'avais été dans l'impossibilité de mettre en œuvre à l'instant même les réactifs les plus puissants, la douche eût encore occasionné la mort. Je l'ai vue chez plusieurs autres aliénés causer un commencement de défaillance, et toujours alors ils n'avaient cessé de pousser des cris pendant qu'ils la recevaient. Il est probable que, dans ces cas, l'eau était entrée dans la bouche et avait provoqué un resserrement spasmodique du larynx, peut-être aussi de la trachée-artère et des bronches. Un resserrement semblable peut bien avoir contribué à la mort du sujet de ma première observation et à la lipothymie du sujet de la deuxième.

La douche est donc un moyen qui peut devenir mortel et qui d'ailleurs détermine souvent des sensations très-douloureuses. Il faut bien qu'il en soit ainsi, puisque

tant d'aliénés la redoutent au point de se soumettre aux privations les plus dures, aux travaux les plus fatigants, aux aveux les plus humiliants dans leur esprit, plutôt que de se la laisser infliger. Combien n'en ai-je pas entendu me dire qu'elle était pour eux un supplice affreux ! Combien n'en ai-je pas connu qui conservaient un long désir de vengeance contre le médecin qui la leur avait fait infliger ! Combien, dirai-je encore, ne me serait-il pas facile d'en désigner qui, après leur guérison, qu'ils reconnaissaient eux-mêmes devoir à la douche, en gardaient un souvenir si pénible, qu'il suffisait de prononcer ce mot pour déterminer en eux un vrai frémissement ! Il n'est donc pas étonnant que quelques médecins se soient élevés avec force contre l'emploi d'un pareil moyen, que des hommes politiques aient voulu le défendre ! Ils étaient poussés par un sentiment généreux, mais exagéré. En médecine, ce sont les remèdes héroïques qui peuvent seuls être employés avec succès contre les maladies rebelles. Le tartrate d'antimoine et de potasse, le quinquina, l'opium ont eu leurs détracteurs; bien des hommes de mérite ont voulu les proscrire, épouvantés qu'ils étaient de la violence de leur action dans quelques cas; cependant ces remèdes sont restés puissants, et aucun praticien aujourd'hui ne craint de les ordonner. Il en sera de même de la douche, lorsqu'au lieu d'être donnée au hasard et par des personnes inex-

périmentées, son action sera bien déterminée et que les médecins seuls auront le droit de la faire administrer. Alors on n'aura plus à en redouter les conséquences ; elle deviendra, ce qu'elle a été entre les mains de plusieurs médecins illustres, un moyen thérapeutique d'une haute valeur. Pour moi, je n'hésite point à le dire, je la prescris souvent, je lui dois d'importantes guérisons, et sans elle je ne connaîtrais pas la possibilité de maintenir l'ordre dans un asile d'aliénés. Mais poursuivons l'étude de ses effets.

J'ai dit que, dans quelques cas, la douche produisait une sensation agréable, surtout si le malade la recevait volontairement. Voici ce qu'ont éprouvé deux jeunes médecins qui ont voulu en apprécier les effets par eux-mêmes. Je transcris exactement les notes qu'ils m'ont données ; elles constatent ce fait, que l'un et l'autre, quoique par des causes différentes, ont éprouvé momentanément une sensation agréable (1).

OBSERVATION TROISIÈME.

« A la première douche, constriction très-douloureuse

---

(1) Ces notes ont été déjà rapportées dans l'article de M. Bourdel que j'ai indiqué plus haut. Néanmoins je les reproduis, parce qu'elles sont utiles au but que je me propose. Elles m'avaient été remises par MM. Galtier et de Luppé, et je les avais communiquées à M. Bourdel avec autorisation de les publier.

dans le thorax causée par l'asphyxie, et aussi par la surprise due à une sensation aussi nouvelle, car la seconde fois cette douleur disparut, quoique la difficulté de respirer fût la même. Quand il me fut permis de garantir ma figure avec les mains, je ne sentis plus que la chute de la colonne d'eau sur ma tête, sensation assez agréable. Au sortir du bain, j'éprouvai un prurit assez fort sur tout le cuir chevelu; cela ne se renouvela pas le lendemain. Quelques heures après, ma tête était lourde et fatiguée.

« Le lendemain, à la douche des femmes, je respirai avec moins de gêne que la veille, parce qu'au lieu de faire une forte inspiration et de retarder ensuite l'expiration le plus possible (ce qui fatigue et rend très-difficile une seconde inspiration), j'inspirai et expirai fréquemment. On peut, d'ailleurs, éviter entièrement la suffocation la plus grande, sinon la seule douleur de la douche, en détournant brusquement la tête: le mouvement brise la nappe d'eau qui coule sur la figure. Si l'on saisit ce moment, on peut respirer avec assez de facilité avant qu'elle ne soit reformée; cela est facile surtout lorsqu'on reçoit l'eau obliquement. La colonne d'eau me paraissait plus lourde que la veille, mais du reste rien de souffrant; seulement, l'eau en coulant sur les épaules produisait un froid désagréable. Ma tête fut lourde encore toute la journée, mais guère plus que la veille. En passant ma

main sur le front, je sentis ma peau meurtrie; je n'éprouvai pas cette sensation sur les autres parties de la tête, quoique frappée par la colonne d'eau aussi long-temps que la première. » G.

OBSERVATION QUATRIÈME.

« A la première douche, j'ai d'abord une sensation agréable de froid à la tête ; puis quand le besoin de renouveler l'air de mes poumons s'est fait sentir, ne pouvant respirer, j'ai éprouvé un sentiment d'angoisse horrible, qui est à peu près le même que celui qu'on éprouve quand on va se noyer, et qu'on a pu en se débattant revenir sur l'eau respirer un peu pour s'enfoncer de nouveau. (Je puis faire cette comparaison parce que j'ai manqué une fois me noyer.)

» Quand il m'a été permis de mettre la main devant la figure de manière à pouvoir détourner la nappe d'eau, j'ai ressenti l'impression agréable de froid dont j'ai déjà parlé, mais, en continuant à recevoir la douche, j'ai senti de la chaleur à l'endroit où frappait l'eau.

» A la douche des femmes, j'ai éprouvé les mêmes sensations ; mais, de plus, un sentiment de pesanteur, parce que l'eau tombait de plus loin, et la chaleur dont j'ai parlé s'est développée plus vite. Dans la journée je n'ai rien éprouvé, je n'ai pas eu mal à la tête ; je dois même

dire, en faveur de la douche, que la première fois j'avais une céphalalgie frontale si forte que je pouvais à peine ouvrir les yeux ; sitôt la douche prise, mon mal de tête avait disparu. » D. L.

Les effets mentionnés par MM. Galtier et de Luppé se sont reproduits chez bien des aliénés qui étaient en état de rendre compte de leurs sensations. J'en ai rencontré même pour lesquels elles avaient été si agréables, qu'ils désiraient les prolonger. Il est vrai que c'était seulement dans le quartier des hommes, car la douche du quartier des femmes a été pénible pour tous, et je n'en connais aucun, je l'ai déjà dit, qui ait pu la supporter pendant quatre minutes sans en éprouver de vives douleurs, même lorsque je permettais de se servir des mains pour prévenir le sentiment de suffocation. La douche peut donc produire des effets tout opposés : terrible pour la plupart des malades, elle est agréable à quelques-uns. C'était là une notion importante à constater ; cherchons-en d'autres.

On croit, en général, que la douche a une action unique, c'est-à-dire qu'elle agit en déterminant une douleur plus ou moins vive : c'est ici une erreur qu'il faut détruire, si l'on veut que ce remède puisse être employé rationnellement. J'ai entendu souvent des aliénés crier qu'on leur glaçait la tête, que le froid qu'ils

ressentaient était insupportable; d'autres se sont plaints de ce qu'on leur ébranlait le cerveau, disant que la sensation qu'on leur occasionnait ne serait point plus douloureuse si on leur donnait des coups de marteau sur la tête; d'autres, enfin, se récriaient contre l'asphyxie dont ils étaient menacés : *J'étouffe, j'étouffe*, disaient-ils avec angoisse. Certainement, par ces plaintes, ils faisaient bien connaître que l'action de la douche n'était pas la même chez tous. En effet, la douche agit au moins de trois manières différentes : elle détermine le froid, la commotion cérébrale, la suffocation. Parmi les faits nombreux que je pourrais citer à l'appui de cette proposition, j'en choisirai quelques-uns qui sont assez curieux par eux-mêmes, et qui me semblent plus favorables pour démontrer la proposition que j'avance.

OBSERVATION CINQUIÈME.

Manie guérie principalement par le froid de la douche.

Madame L***, ayant éprouvé une vive frayeur peu de temps après son accouchement, lorsque les lochies n'étaient pas encore supprimées et tandis qu'elle nourrissait, se plaint tout aussitôt d'une vive céphalalgie occupant principalement la région frontale; la lactation diminue beaucoup. Le surlendemain, délire vague, insomnie; deux jours plus tard, délire général avec fureur,

suppression entière de la lactation. L'enfant est retiré à sa mère, à laquelle on pratique une saignée au bras de 350 grammes. Le délire et l'agitation persistent pendant un mois encore malgré une diète sévère, des bains tièdes généraux, des pédiluves sinapisés et des boissons rafraîchissantes. La famille de Mme. L*** se décide à la conduire dans ma maison de santé. A son entrée, il y a encore chez elle délire général avec agitation et une irritabilité qui provoquent souvent une fureur aveugle; point de sommeil, appétit vorace mais irrégulier, cris, vociférations, amaigrissement. Cet état de manie n'est interrompu que de loin en loin par des intervalles de repos et de demi-lucidité.

Le traitement employé jusqu'alors ne permettant pas d'affaiblir encore l'aliénée par une nouvelle saignée générale, je fais appliquer deux fois des sangsues, une fois aux genoux, et une fois aux malléoles, qui, loin d'amener du calme, semblent accroître l'agitation. Je crois devoir insister encore sur l'emploi des bains tièdes et des boissons rafraîchissantes; mais, la manie persistant dans toute son intensité, je me décide à employer la douche.

Mme. L*** est placée dans un bain tiède, où je la laisse, selon mon usage en pareille circonstance, pendant une heure. Au moment de l'en retirer, la douche est administrée. A peine l'eau a-t-elle touché sa tête, qu'elle

s'écrie : *Mon Dieu, quel froid !* Elle répète la même plainte plusieurs fois de suite et n'accuse aucune autre sensation pénible. Lorsqu'elle est sortie du bain, elle est étourdie, mais ne se plaint encore que du froid qui a resserré sa tête, dit-elle, s'est propagé sur tout son corps et lui a donné un *serrement d'estomac*. Cette impression du froid est si forte et se prolonge si long-temps, qu'il faut placer la malade dans un lit chaud pour obtenir la réaction. Avec celle-ci reparaît l'agitation, mais la nuit suivante il y a plusieurs heures de sommeil, ce qui n'a point eu lieu depuis long-temps.

Le surlendemain, seconde douche, effets absolument semblables. Mme. L*** se plaint tout aussitôt du froid qu'elle éprouve dans la tête, elle jette des cris jusqu'à ce qu'on l'ait sortie du bain et placée dans un lit chaud, de manière à provoquer la réaction, qui, comme l'avant-veille, rappelle le délire général avec agitation. Dans la nuit, le sommeil est plus long et plus tranquille que la première fois.

Huit douches sont ainsi répétées à deux jours d'intervalle ; à chacune d'elles l'aliénée se plaint exclusivement du froid violent qu'elle éprouve dans la tête ; mais après chacune d'elles aussi la réaction s'accompagne d'un délire moindre, d'une agitation moins soutenue, ainsi que d'un sommeil plus long et plus tranquille. Après la dernière, il ne reste plus chez Mme. L*** que ce délire vague, ce

léger trouble de la raison que chacun a pu éprouver le matin en se réveillant après un songe pénible.

Je fais remplacer les douches par des affusions. Quoique l'on verse de l'eau en assez grande quantité pour qu'elle forme la nappe et gêne la respiration, c'est encore seulement du froid que se plaint Mme. L***, qui redoute ce moyen encore plus que le précédent. Après quatre affusions administrées quotidiennement, pendant lesquelles la raison se raffermit, je laisse la malade tranquille ; mais un délire vague ayant reparu, la mobilité étant excessive, j'ai de nouveau recours à la douche, qui est administrée pendant trois jours de suite et amène une guérison complète. Huit années se sont écoulées depuis lors, Mme. L*** a fait plusieurs enfants qu'elle a nourris, et il n'y a pas eu menace de récidive.

OBSERVATION SIXIÈME.

Manie intermittente guérie par le froid douloureux de la douche.

Le nommé A. B., entré dans l'Asile Public des Aliénés en 1832, éprouvait des accès de manie furieuse. Il ressentait d'abord de la pesanteur dans la tête pendant plusieurs jours, puis se plaignait d'une céphalalgie intense, et enfin le délire général avec fureur éclatait. Je traitai d'abord cette aliénation mentale, qui se rattachait dans mon esprit à un état morbide organique ou vital, par

les saignées générales et locales, lcs bains généraux tièdes, les pédiluves sinapisés et les purgatifs ; je n'obtins aucun succès et eus recours à la douche. Elle produisit des effets analogues à ceux qui ont été mentionnés dans l'observation précédente. Le malade se plaignit toujours, pendant chaque douche, de l'impression douloureuse de froid qu'il éprouvait dans la tête d'abord et puis dans tout le corps. Toutefois, les effets du froid étaient moins prolongés, la réaction s'établissait assez promptement et sans qu'il fût nécessaire de placer le malade dans un lit chaud. Les accès de manie diminuèrent peu à peu d'intensité pendant ce traitement qui dura cinq mois ; enfin, la guérison était parfaite, et A. B. put rentrer dans sa famille.

J'ai cité ces deux faits parce qu'il me paraît ccrtain que, dans l'un et dans l'autre, la douche agit principalement par l'impression de froid qu'elle détermina et dont la conséqucnce fut la guérison. Je pourrais en rapporter une foule d'autres dans lesquels les aliénés, soumis au même remède, ne se plaignirent jamais que de la sensation pénible que leur procurait le froid de l'eau ; mais comme il n'y eut aucun changement notable dans l'état dynamique des aliénés, et que s'ils rccouvrèrent la raison, ils le durent à l'impression morale qu'ils avaient reçue, cela me semble inutile en ce moment. Je me contenterai d'ajouter que j'ai encore dans l'Asile Public des Aliénés

un garçon de 17 ans, atteint de manie intermittente, qui offre la même particularité de ne redouter la douche que par suite du froid douloureux qu'il ressent dans la tête d'abord et bientôt dans tout le corps ; ce qui confirme ce que je tiens à prouver dans ce moment, que l'effet principal de la douche doit être attribué quelquefois au froid de l'eau qui la forme.

OBSERVATION SEPTIÈME.

Douche agissant sur une maniaque en déterminant une commotion douloureuse.

La femme D... était frappée de manie depuis dix ans, lorsqu'on l'amena dans l'Asile Public des Aliénés. Il y avait chez elle exagération de toutes les facultés mentales, elle saisissait les pensées des autres avec une extrême rapidité, sautait d'un sujet à l'autre sans s'arrêter sur aucun; la plus légère sensation la conduisait à de grandes déterminations ; elle était toujours près d'entrer en fureur et de se porter à des actes de violence ; dans sa maison, on n'avait pu la soumettre à aucun traitement régulier ; sa constitution robuste et son tempérament sanguin n'avaient été nullement altérés par la durée de sa folie, ni par le retour de l'âge qu'elle venait d'éprouver. J'employai d'abord les moyens ordinaires, les bains tièdes fréquents et prolongés, les boissons rafraîchissantes, quelques applications de sangsues. Ces remèdes étant insuffisants,

et les actes de violence se renouvelant fréquemment, j'eus recours à la douche. Aussitôt que D... sentit la colonne d'eau qui frappait sa tête, elle jeta les hauts cris, prétendant qu'on lui ébranlait le cerveau, qu'on lui meurtrissait la tête; et quoique la douche n'eût pas duré une minute, elle se plaignit long-temps encore de la douleur de tête qu'elle ressentait, ce qui ne l'empêcha point d'être aussi agitée et aussi emportée qu'auparavant.

Le lendemain, j'administrai une seconde douche aussi courte que la première, mais dont l'impression douloureuse fut telle, que l'aliénée la ressentait encore plusieurs heures après, et qu'elle déclara préférer mourir que de s'exposer à recevoir une troisième douche. Elle devint effectivement beaucoup plus soumise, et comprima ses emportements. Si le délire général ne se dissipa point en entier, s'il resta une mobilité morbide, on obtint du moins cet avantage que le seul souvenir de la douleur que la femme D... avait éprouvée par la douche, la décida à s'habituer au travail et à vivre tranquillement au milieu des autres aliénées.

OBSERVATION HUITIÈME.

Monomanie guérie par suite de la commotion douloureuse qu'avait occasionnée la douche.

J. T... prétendait que tout le monde était soulevé contre lui, que toutes les personnes qui l'approchaient

l'insultaient et même le frappaient. Il était d'une forte constitution, d'un tempérament sanguin, dans la force de l'âge (35 ans environ), aussi était-il redouté, car par suite de ses illusions ou de ses hallucinations il se portait facilement à des actes de violence. Huit jours après son entrée dans l'Asile Public des Aliénés, son aliénation mentale m'étant bien connue, je n'hésitai point à employer la douche. Dès la première fois que J. T... la reçut, il fut dompté, et cependant elle ne dura pas plus de quarante secondes. « Vous m'avez brisé le crâne, » me dit-il, vous m'avez ébranlé le cerveau, je souffre » horriblement de ma tête. » Je lui déclarai que le seul moyen de m'empêcher de recommencer était de se soumettre aveuglément à mes ordres; il le promit, et tint sa promesse en grande partie, puisqu'il cessa d'être offensif; il prit habituellement des bains, fit assez exactement les travaux qu'on lui prescrivit, ne se plaignit plus des injures qu'il croyait recevoir, finit même par reconnaître qu'elles n'avaient pu être que le résultat de son imagination troublée, et insensiblement il arriva à une guérison complète.

OBSERVATION NEUVIÈME.

Monomaniaque soumis par suite de la commotion douloureuse que lui faisait éprouver la douche.

Le nommé A. G..., âgé de 33 ans, propriétaire, entra

dans l'Asile Public des Aliénés en 1844. Il était d'un tempérament sanguin et d'une forte constitution.

Cet homme, à la suite de quelques chagrins de famille, s'était adonné à la paresse et à l'ivrognerie; il avait fini par ne plus sortir de sa chambre, restant même au lit quelquefois pendant plusieurs jours consécutifs, et ayant toujours à ses côtés, d'abord une immense bouteille pleine de vin, et plus tard une bouteille d'eau-de-vie. Peu à peu ses facultés intellectuelles s'étaient affaiblies, il ne sortait de la stupeur que pour entrer dans des accès de colère aveugle. Pendant un de ces derniers, il commit des actes de violence et on se décida à l'isoler. Lorsqu'on voulut le mettre en voiture pour le transporter de chez lui dans l'Asile Public des Aliénés, il résista, quoique très-affaibli. Le médecin du lieu consulté proposa de lui accorder du vin en assez grande quantité pour provoquer une ivresse complète. Son avis fut adopté, et A. G... fut transporté sans peine. Lorsqu'il nous fut remis, l'ivresse était dissipée, mais il était fortement hébété. Il répondait rarement aux questions qu'on lui adressait; on pouvait supposer qu'il ne les comprenait pas, quelque simples qu'elles fussent. Il ne pouvait marcher, les jambes lui manquaient; il avalait même les aliments avec difficulté. On se contenta de lui distribuer des soins diététiques, lui accordant d'abord double ration de vin que l'on diminua peu à peu ; les forces revinrent,

l'affaissement des facultés intellectuelles diminua sensiblement, mais il y eut monomanie : A. G... se croyait Dieu, ce qu'il n'avouait cependant que sous la promesse du secret. Divers remèdes furent employés inutilement pour dissiper ce délire; on dut renoncer à l'espoir de la guérison, mais on voulut donner l'habitude du travail. Diverses punitions furent infligées sans succès, la douche même échoua d'abord; mais il était évident que A. G... la redoutait, puisqu'il se plaignait souvent de la commotion que cela imprimait à sa tête. Je me décidai alors à insister sur ce moyen. Pendant plus d'un mois A. G... reçut la douche des hommes, une et même plusieurs fois par jour; on la lui administra assez souvent après l'avoir placé nu dans une baignoire vide; cela étant inutile, on eut recours à la douche du quartier des femmes, et ici la commotion fut si douloureuse, que l'obstination de l'aliéné en fut ébranlée. Il promit de travailler, tint sa promesse pendant quelques jours. Malheureusement l'habitude de la paresse ainsi que la croyance qu'il était Dieu agirent de nouveau sur lui, et il cessa d'être soumis.

Je revins à la douche, me contentant de faire administrer celle du quartier des hommes, toutefois en réunissant plusieurs colonnes qui frappaient en même temps la tête de l'aliéné, et en la répétant quatre à cinq fois dans la journée, jusqu'à ce qu'il se décidât à commencer

au moins de travailler. Mon obstination finit par être plus grande que la sienne, il se lassa de recevoir des commotions douloureuses, et travailla assidûment. Pour obtenir ce résultat, il me fallut un an de ce traitement palliatif; mais les effets en ont été soutenus, A. G... est aujourd'hui parfaitement soumis, il travaille assidûment dans l'atelier de couture; s'il se croit Dieu, il ne l'avoue qu'en cachette.

OBSERVATION DIXIÈME.

Manie avec fureur guérie par la douche déterminant surtout un ébranlement douloureux.

T. J...., âgé de 31 ans, d'un tempérament sanguin, d'un caractère fort irritable, caporal dans un régiment de la ligne, entra dans l'Asile Public des Aliénés le 23 décembre 1833. Il était atteint de manie avec fureur; il criait et gesticulait sans cesse, menaçait et frappait souvent lorsqu'il était libre; cette agitation ne se calmait pas pendant la nuit, le sommeil étant rare et fréquemment interrompu. Les bains tièdes furent insuffisants, quoique répétés pendant plus d'un mois, pour diminuer la violence de la maladie. J'eus recours à la douche; T. J... la supporta avec peine; il se plaignit qu'on lui enfonçait le cerveau, et la douleur de tête qu'il éprouva se prolongea assez long-temps, mais fut suivie d'un bien-être tel, que l'aliéné réclama lui-même de nouvelles

douches : on satisfit à sa demande pendant plusieurs jours de suite. Chaque douche fut tout aussi douloureuse que la première, mais chacune aussi amena le même sentiment de bien-être. Cependant le délire et l'agitation diminuaient, et après la dernière douche la raison était entière. T. J.... resta encore dans l'établissement parce qu'il conservait une irritabilité excessive. Celle-ci diminua à son tour, et lorsqu'elle fut ramenée à son état naturel, T. J.... fut rendu à son régiment le 4 mai 1834.

OBSERVATION ONZIÈME.

Lypémanie guérie par la douche agissant surtout en déterminant une forte commotion cérébrale.

Mme. D....., âgé de 25 ans environ, d'un tempérament nerveux, d'un caractère ardent, fut conduite dans ma maison de santé en 1838. Cette dame avait éprouvé des peines fort vives au moment de son mariage qu'elle avait contracté par amour et presque malgré ses parents. Un an après, elle fut obligée de s'éloigner de son pays pour suivre son mari. Arrivée à Montpellier où l'appelaient les occupations de ce dernier, une tristesse profonde s'empara de son esprit; bientôt elle s'imagina qu'elle était destinée à tuer sa mère, et exigea que son mari ne la quittât pas un seul instant, ou la renfermât dans son appartement lorsqu'il sortait pour qu'elle fût dans l'impossibilité de s'enfuir. Elle était fermement

persuadée que, si elle en trouvait la possibilité, elle se mettrait dans une voiture publique et retournerait au sein de sa famille pour commettre le meurtre dont elle avait horreur. Quelques soins lui furent donnés dans sa maison ; mais il fallut se résoudre à l'isolement, et elle me fut confiée.

Le chagrin que Mme. D.... ressentait par suite de l'empire que ses idées délirantes avaient sur son esprit, avait réagi sur son physique; l'appétit était nul, les digestions pénibles ; il y avait constipation et par suite amaigrissement. Des bains tièdes répétés ne produisirent aucun effet. Pendant qu'on en faisait usage, il se déclara une éruption dont la nature ne pouvait être exactement déterminée, mais qui avait quelques caractères de la gale ; elle s'accompagnait d'un prurit violent. On remplaça les bains tièdes simples par des bains sulfureux, le prurit disparut promptement et l'éruption bientôt après. La lypémanie persistait néanmoins, j'administrai la douche. Lorsque Mme. D... la reçut pour la première fois, elle jeta de hauts cris, prétendant qu'on lui martelait le crâne, la douche cependant ne dura que quelques secondes. Aussitôt qu'elle eut cessé, il y eut sentiment de bien-être, et pendant toute la journée Mme. D.... sentit sa tête moins pesante. Ce changement lui parut si agréable, que le lendemain elle réclama une nouvelle administration de la douche. Il y eut encore commotion

douloureuse qui fut suivie également d'un grand soulagement. L'aliénée en demanda une troisième, et voulait même qu'on la prolongeât bien plus que les premières; on lui résista sur ce point, la douche fut courte, ce qui n'empêcha point une nouvelle amélioration. Huit douches encore furent données, une chaque jour, et chacune augmenta le bien-être. L'idée délirante principale perdit insensiblement de sa force; Mme. D... put s'occuper, se distraire, et après la dernière douche elle reconnut le ridicule de ses craintes. Un mois encore de tranquillité suffit pour ramener le calme entier de ses esprits et une excellente santé. Mme. D.... sortit de ma maison de santé après un séjour de trois mois.

Dans les cinq observations que je viens de citer, il est évident que la douche eut pour effet principal d'imprimer sur la tête des aliénés qui y furent soumis, un choc, un ébranlement douloureux, puisque aucun n'accusa la sensation de froid, et que sur aucun la douche ne dura assez long-temps pour amener la suffocation. Les sujets des deux dernières observations éprouvèrent même, à la suite de la douleur, un bien-être tel, qu'ils réclamèrent la douche avec instance pendant plusieurs jours de suite. L'ébranlement fut donc, chez tous ces aliénés, l'effet principal de la douche. Chez les deux derniers il fut peut-être même indépendant de la douleur.

OBSERVATION DOUZIÈME.

Lypémanie guérie par la crainte de la suffocation que la douche faisait naître dans l'esprit de l'aliéné.

M. G. G...., âgé de 40 ans environ, d'un tempérament bilioso-nerveux, d'une forte constitution, livré aux études sérieuses, était depuis long-temps plongé dans la tristesse et dans un grand abattement survenus à la suite d'un excès de travail. Cet état ne tarda pas à s'aggraver encore et à se transformer en lypémanie bien caractérisée. Le développement en est assez curieux, pour que je croie devoir le faire connaître ici, quoiqu'il ne soit pas très-direct avec le sujet que je traite.

Au moment où M. G. G.... était rendu beaucoup plus impressionnable par ses études trop prolongées, le procès Eliçabide avait un grand retentissement; M. G. G.... en lut et relut le récit dans les journaux, et il lui vint dans l'esprit cette idée qu'il était bien capable de commettre un crime semblable. Quelques jours plus tard, pendant lesquels cette même idée ne l'avait point abandonné, il se persuada qu'il avait effectivement commis le même crime, et ce fut alors que, tourmenté par le remords, il tomba dans la tristesse la plus profonde. Mais son imagination, mise ainsi en mouvement, ne devait point s'arrêter tout-à-coup; elle lui fit déduire cette conséquence naturelle de son crime, qu'il était poursuivi

par la justice des hommes et qu'il devait mourir sur l'échafaud. Dans l'intention de prévenir cette ignominie et de sauver l'honneur de sa famille, il résolut de se suicider. Comme il était d'un caractère pusillanime, les moyens violents lui répugnèrent; il hésita long-temps sur le genre de mort qu'il devait préférer, il se décida enfin pour l'empoisonnement. Il chercha à se procurer de l'arsenic; mais ses parents, qui le surveillaient attentivement, mirent obstacle à l'exécution de ce dessein. Voyant qu'il ne pouvait réussir, il prit des morceaux de verre qu'il pila dans l'intention d'avaler cette poudre et de s'empoisonner ainsi par l'antimoine; ses parents encore découvrirent ce funeste projet et en arrêtèrent l'exécution.

M. G. G..., ne voyant pas la possibilité de se dérober à la surveillance incessante exercée sur lui, voulut se laisser mourir de faim. Il est rare que les lypémaniaques, quand ils désirent fortement la mort, ne tentent pas ce mode de suicide; mais il est rare aussi qu'ils n'y renoncent pas après deux ou trois jours d'abstinence absolue, lorsque viennent les douleurs dans l'estomac, les crampes dans les membres, les vertiges, les défaillances; ainsi en fut-il pour notre malade, il ne put résister aux premières douleurs et prit des aliments. Néanmoins, sa lypémanie continuait, il se refusait à tout traitement, et sa famille, sentant la nécessité de recourir à l'isolement, me le

confia. Après l'avoir étudié soigneusement pendant quelques jours, bien persuadé que le raisonnement ne ferait rien sur son esprit, je pensai que la pusillanimité de son caractère le rendrait accessible à la crainte de la douleur; je proposai, en conséquence, à sa famille d'agir, dès le début, d'une manière énergique; elle me laissa libre de mettre en œuvre le traitement que je croirais le plus convenable, et je me décidai tout aussitôt.

M. G. G.... restait pendant la journée plongé dans ses tristes méditations; s'il parlait, c'était exclusivement pour émettre les idées résultant de son délire. Son imagination, qui l'avait fait criminel, poursuivi par la justice des hommes, ne s'était point arrêtée en si beau chemin, elle l'avait mené à la conviction qu'il avait été condamné. Vainement lui objectait-on qu'il était dans une maison de santé consacrée aux aliénés et qu'il n'avait jamais été en prison, qu'il n'avait comparu devant aucune cour d'assises, que les gendarmes même ne s'étaient jamais approchés de lui; il n'en persistait pas moins à soutenir qu'il était condamné, ce qu'il expliquait en disant qu'il avait été jugé par un tribunal occulte. Il pensait que des hommes jouissant d'un pouvoir caché, quoique tout-puissant, avaient prononcé sa sentence, l'avaient condamné à mourir crucifié, et que cette mort terrible lui devait être prochainement infligée. Je lui exposai le ridicule de semblables idées, et, sans lui permettre la discussion, lui

déclarai qu'il serait puni sévèrement chaque fois qu'il les émettrait. Je lui prescrivis en outre la lecture de bons ouvrages et quelques travaux de jardinage. Ces menaces eurent bien pour premier effet d'arracher à M. G. G.... la promesse d'un silence absolu sur son thème favori ; mais, ainsi qu'il était facile de le prévoir, une heure ne s'écoula pas qu'il ne l'eût enfreinte plusieurs fois. Quatre vésicatoires, un à chaque membre, lui furent appliqués aussitôt. L'espoir qu'on lui donna de les enlever promptement, s'il ne disait rien d'inconvenant, lui imposa une plus longue retenue ; il garda le silence pendant trois heures, et ne put aller au-delà. En conséquence, les vésicatoires furent laissés pendant plusieurs jours ; ils produisirent leurs effets ordinaires, sans amener aucun changement dans l'état mental.

Quand ils furent séchés, j'employai les affusions froides, dont le malade se plaignit vivement ; il préféra cependant les supporter chaque jour, plusieurs fois même dans la journée, plutôt que de renoncer à émettre ses idées favorites ; je me décidai alors à appeler la douche à mon secours.

La menace que j'avais faite d'employer ce moyen, que j'avais à dessein présenté comme terrible, n'avait produit aucun effet ; il en fut tout autrement lorsque je la réalisai. Mon lypémaniaque soutint le premier jet avec assez de fermeté ; mais à peine la nappe d'eau fut-elle formée

et la respiration devint-elle difficile, qu'il s'écria qu'on l'étouffait et fit toutes les promesses qu'on désirait. Il les tint même plus long-temps qu'il n'avait fait pour les précédentes; il lut quelques pages avec attention, se servit de loin en loin des instruments d'horticulture qu'on lui donnait, et vingt-quatre heures s'écoulèrent sans qu'il prononçât aucun mot qui se rapportât à ses idées délirantes. Malheureusement il ne dormit guère pendant la nuit, et, se trouvant seul dans l'obscurité, son esprit ne put résister à la puissance du délire qui s'en était emparé depuis long-temps; aussi, le matin, il déraisonna autant que jamais. Une seconde douche lui fut administrée; elle produisit les mêmes effets que la première: la crainte de l'asphyxie fut même plus profonde, les mêmes promesses furent renouvelées avec vivacité et tenues plus fidèlement. Quatre jours s'écoulèrent, pendant lesquels l'aliéné lut, travailla et se tut sur son délire. Au quatrième, il le manifesta, reçut promptement une troisième douche, à la suite de laquelle il sembla s'être opéré un changement complet en lui: non-seulement il se livra à la lecture d'une manière suivie, il travailla au jardin avec assiduité, mais en outre il se rapprocha des autres malades, qu'il avait évités jusqu'à ce jour, et soutint la conversation sur les sujets les plus variés.

Après une semaine d'épreuves, je permis la visite des

parents de M. G. G...., que j'avais promise en récompense de sa soumission ; il les reçut avec plaisir, mais au lieu de leur avouer son délire ainsi qu'il s'y était engagé envers moi, il leur reproduisit toutes ses idées délirantes, se plaignant des mauvais traitements qu'il avait reçus. Les représentations de ses parents sur ce sujet restant inutiles, je les congédiai, et une quatrième douche fut administrée. Ce fut la dernière, M. G. G.... avoua ses torts, promit tout ce que j'avais exigé de lui et tint fidèlement ses promesses ; il reconnut bientôt ses erreurs, resta en convalescence pendant quelque temps et sortit de ma maison de santé, entièrement guéri, après trois mois de séjour. Six ans se sont écoulés depuis cette époque, il n'a pas cessé un seul instant de tenir une conduite que ne peut qu'approuver la raison la plus austère.

Si je voulais rapprocher cette observation de plusieurs autres dans lesquelles j'ai vu la monomanie se développer peu à peu à la suite d'une impression plus ou moins forte, j'arriverais, je crois, à des développements dignes d'intérêt sur la formation la plus fréquente de cette espèce d'aliénation mentale ; je montrerais comment, souvent, des sensations, insignifiantes d'ailleurs, sont devenues l'origine de monomanies incurables parce qu'elles ont agi sur des sujets fortement prédisposés ; comment, dans d'autres cas, ces sensations ont agi et sont devenues

causes morbides, pour avoir été caressées par les personnes qui les avaient reçues, au lieu d'être repoussées avec force; comment enfin, elles ne sont devenues cause et sujet de monomanie que par leur coïncidence avec d'autres causes tout aussi insignifiantes ; mais ce n'est pas ici le lieu. J'ai cité le fait de M. G. G... seulement pour prouver que chez lui la crainte de l'asphyxie qu'avait occasionnée la douche, avait agi par-dessus tous les autres effets pour procurer la guérison.

Les observations précédentes prouvent suffisamment, ce me semble, que la douche peut produire trois actions bien distinctes. Je tenais à mettre ce fait hors de doute, et maintenant je suis le premier à convenir qu'elles se confondent le plus souvent en un sentiment de terreur; car, s'il est des aliénés en état de rendre un compte exact des sensations qu'ils éprouvent, qui se plaignent du froid, de la commotion cérébrale ou du sentiment de suffocation qu'ils ont ressenti plus vivement, le plus grand nombre n'accuse qu'une sensation confuse et fortement douloureuse. Il faut se garder, d'ailleurs, soigneusement de s'en rapporter toujours au dire des aliénés, si l'on ne veut s'exposer à de grandes erreurs. Pour établir la vérité, il est essentiel d'étudier les effets consécutifs de la douche en eux-mêmes. Ainsi, en ce qui concerne les sujets des observations 5 et 6, il est évident qu'ils furent impressionnés particulièrement par le froid qui s'étendit rapi-

dement dans tout le corps, produisit un resserrement général, et consécutivement la réaction qui ne s'établit qu'avec peine : ainsi, en examinant les observations 7, 8, 9, 10 et 11, on voit, au contraire, que la commotion cérébrale fut le principal effet de la douche, puisque, comme je l'ai dit, les aliénés ne se plaignirent point d'éprouver du froid; qu'en outre, il ne survint chez eux aucun signe de refroidissement, et que, d'ailleurs, la durée de la douche fut trop courte pour amener la gêne de la respiration; ainsi, enfin, chez le sujet de la dernière observation, ce fut au contraire la terreur, produite par la crainte de l'asphyxie, qui devint l'effet principal. L'aliéné le dit lorsqu'il jouissait d'une raison entière, qu'il pouvait rendre un compte exact de ses sensations; et de plus, la résistance qu'il avait opposée jusqu'à ce que la nappe d'eau se fût formée et eût intercepté le libre passage de l'air par la bouche et par le nez, confirma la vérité de son dire.

Je conviens que ce dernier effet de la douche est le plus constant, que c'est celui-là surtout qui frappe les malades de terreur et dompte leur obstination; mais le considérer comme le seul, ainsi que le font presque tous les médecins, c'est une erreur, je viens de le prouver. Malheureusement, elle en a entraîné une autre, à savoir : que la douche n'agit que comme moyen moral. M. Leuret, qui dans ces derniers temps s'est occupé du traitement

moral des aliénations mentales d'une manière toute particulière, a commis une grande confusion à cet égard, et a contribué plus que tout autre à la propager. Il s'est servi fréquemment de la douche, a imposé par elle sa volonté à bien des aliénés, a obtenu ainsi des cures brillantes, et naturellement s'est laissé entraîner comme tant d'autres à généraliser l'action thérapeutique du moyen curatif qu'il avait mis utilement en usage dans quelques cas. C'est en cela qu'il s'est trompé : que l'on examine les observations rapportées ci-dessus et on s'en assurera. Certainement, on ne peut reconnaître aucun effet moral à la douche chez Mme. L.... et chez A. B.... ; le resserrement, résultat du froid, et la réaction qui s'ensuivit et qui amena peu à peu la guérison, furent des changements purement vitaux. Les observations 10 et 11 prouvent, d'un autre côté, que la guérison chez T. J... et Mme. D... fut due à la commotion cérébrale, qui, quoique douloureuse d'abord, laissa un sentiment de bien-être si grand, que les aliénés demandèrent avec instance que la douche fût réitérée. La disparition de la céphalalgie, qui survint chez M. de Luppé à la suite de la douche, est un fait de plus que je ne crains pas d'invoquer à l'appui de mon opinion.

Que les médecins aliénistes qui font usage de la douche veuillent bien réfléchir sur les effets qu'ils obtiennent, et je suis persuadé que de nouvelles observations ne

tarderont pas à confirmer les conséquences de celles que j'ai rapportées. Les faits nous manqueraient-ils d'ailleurs, que le raisonnement seul forcerait à les admettre. Comment, en effet, concevoir que l'impression du froid vive et prolongée, déterminant une astriction telle qu'il faut recourir à la chaleur artificielle pour appeler la réaction, n'amène qu'un effet moral? Comment admettre cette proposition quand on réfléchit sur les conséquences d'un choc imprimé à la masse encéphalique, par une colonne d'eau ayant plusieurs centimètres de volume et tombant de haut sous la pression d'une grande masse de liquide? Cela me semble impossible. Non, la douche n'est pas seulement un moyen moral; elle produit, on n'en saurait disconvenir, lorsqu'on y a réfléchi, des effets dynamiques, dépendants, si l'on veut, de ses propriétés physiques, mais bien différents de ceux qui résultent de l'impression morale : l'eau froide, et c'est la seule dont on se sert, occasionne resserrement spasmodique et réaction proportionnée; le choc détermine commotion, ébranlement nerveux et encore réaction. Ces effets peuvent être thérapeutiques par eux-mêmes, et s'ils affectent le sens intime, ils ne le font bien certainement qu'après avoir modifié les phénomènes vitaux et même les conditions organiques. Ne pourrait-on pas en dire autant de la gêne et de la suspension de la respiration, troisième effet immédiat de la douche? Ne doit-

on pas supposer qu'elle n'entraîne pas, dans tous les cas, des effets purement moraux?.... Je suis fort disposé à croire qu'il en est ainsi, et que la terreur qui résulte de cet effet n'agit pas toujours seule sur l'aliéné. Je pense, au contraire, que lorsqu'un commencement de suffocation survient, le sang se portant en grande quantité vers le cerveau, et y séjournant par suite de la suspension de la circulation, il survient une modification importante dans les fonctions de cet organe.

Etant bien démontré que la douche, outre qu'elle peut agir comme moyen moral dans le traitement des aliénations mentales, provoque des effets bien distincts et indépendants de celui-là, il importerait encore de déterminer si ces effets sont indépendants les uns des autres; si, par exemple, le froid produirait les mêmes effets sans qu'il y eût ébranlement cérébral. Je ne puis décider cette question par des faits certains; mais il me semble probable que ces effets, pour être plus saillants les uns que les autres, ne laissent pas que d'avoir une action combinée. S'il en était autrement, on remplacerait sans peine la douche par les affusions lorsque l'on voudrait seulement déterminer une sensation de froid; on trouverait moyen d'amener un ébranlement cérébral par un choc de tout autre nature, lorsqu'on croirait la commotion utile; enfin, au moyen d'un bandeau sur la bouche et sur le nez, on suspendrait facilement la

respiration, si l'on croyait cet effet thérapeutique nécessaire. Or, réussirait-on ainsi? Je suppose le contraire, relativement aux deux derniers effets de la douche; j'en suis à peu près certain, quant au premier. Il m'est arrivé maintes fois d'employer les affusions froides sans aucun effet; tandis que la douche, agissant principalement en amenant le refroidissement, modifie l'aliénation mentale et l'état général de l'aliéné. Tout donc porte à croire, je le répète, que quoique chacun des effets de la douche ait une action propre à laquelle il faut rapporter principalement les changements survenus chez les aliénés, ils ne lui appartiennent pas exclusivement, et qu'ainsi le froid, le choc, soit même la gêne de la respiration, se réunissent dans des proportions inégales, il est vrai, pour produire les effets thérapeutiques observés.

Enfin, il serait essentiel, pour connaître la valeur réelle de la douche, d'établir dans quels cas il faut recourir à elle pour déterminer de préférence l'action du froid, le choc encéphalique ou la gêne de la respiration; mais, je l'avoue, je suis hors d'état de le faire. Des expériences suivies, dans ce but, pourront amener la solution de la question; quoique j'en aie déjà fait un assez grand nombre, j'en sens l'insuffisance; néanmoins, je crois pouvoir déduire des observations que j'ai rapportées, et d'une foule de faits dont je n'ai pas voulu surcharger ce Mémoire, les propositions suivantes :

La douche, dont on se sert habituellement dans le traitement des aliénations mentales, produit trois effets immédiats : le refroidissement de la tête, un choc sur la voûte crânienne, et la gêne de la respiration. Ces effets se combinent le plus souvent et se traduisent en une sensation très-douloureuse ; mais, dans des cas peu rares, chacun d'eux modifie à sa manière les actes fonctionnels de l'encéphale.

La douche, par la douleur et surtout par la gêne de la respiration, imprime un sentiment de crainte, de terreur, dans l'esprit des aliénés, c'est-à-dire qu'elle agit moralement ; par ses effets immédiats, elle change le mode d'être actuel de l'encéphale, elle agit sur les forces de la vie. Elle peut être un moyen rationnel, le plus souvent il est perturbateur.

C'est par son action morale que la douche devient surtout moyen thérapeutique dans le traitement des aliénations mentales ; mais son action dynamique, dans un assez grand nombre de cas, ne saurait être révoquée en doute.

Les effets de la douche ne peuvent, dans aucun cas, être prévus à l'avance ; ils varient, selon une foule de circonstances et surtout en raison des prédispositions des aliénés qui la reçoivent (1) ; terribles chez les uns, ils sont nuls chez les autres.

---

(1) J'ai reçu dans ma maison de santé, il y a peu de

La douche est, en résultat, un remède énergique. Par son administration intempestive et trop prolongée, elle a eu donné lieu aux accidents les plus graves; elle est devenue mortelle. Prescrite par des médecins intelligents et administrée sous leurs yeux, non-seulement elle a été toujours sans danger, mais elle a même amené des guérisons aussi brillantes que difficiles.

La douche ayant des effets qui ne peuvent être déterminés à l'avance, mais étant toujours sans inconvénient pourvu qu'elle soit donnée avec prudence, on peut l'essayer dans le traitement de toutes les aliénations mentales.

---

jours, un médecin atteint de monomanie ambitieuse, auquel on avait administré la douche. Voici ce qu'il dit à l'instant même et ce qu'il m'a répété par écrit: « Je prenais d'abord la douche à la hauteur de 50 centimètres; »voici quels en étaient les effets : à cette hauteur je sentais comme une forte commotion cérébrale, je comparerai l'impression que je ressentais à celle que produirait un corps contondant, comme un gros bâton ou un »énorme moellon; il me semblait que le crâne, que la »boîte osseuse se fracassait sous les coups énormes assénés »avec l'un de ces corps, que la masse encéphalique agitée »de mouvements en sens contraire ou d'un va-et-vient »épouvantablement douloureux était broyée contre une »des parois internes de la boîte osseuse, et que ma mort »était imminente. »

Pour que l'aliéné éprouvât des effets si violents d'une douche très-faible (elle était faite au moyen d'un arrosoir), il fallait bien une prédisposition particulière.

On l'a vue calmer les maniaques et les monomaniaques, réveiller les lypémaniaques et les insensés, dissiper les erreurs des illusionnés et des hallucinés.

Les effets de la première douche suffisent ordinairement pour instruire le médecin sur ce qu'il doit espérer ou craindre de ce moyen, sur la manière dont il doit l'employer. Quelques aliénés cependant parvenant à dissimuler l'impression qu'ils ont reçue, il faut, dans tous les cas, se méfier de leurs assertions.

Les maniaques, les monomaniaques, les aliénés poursuivis par des illusions ou des hallucinations excitantes, supportent difficilement la douche; on peut la leur réitérer souvent, mais il faut se garder de la leur donner longuement, car alors elle devient dangereuse, surtout s'ils la reçoivent en se débattant ou en poussant les hauts cris. Dans le premier cas, ils se blessent souvent; dans le second, une asphyxie grave est toujours imminente.

Les sujets d'un tempérament nerveux, d'une constitution grêle, d'un caractère pusillanime, d'une grande sensibilité morale ou vitale, doivent être rangés dans la même catégorie, ainsi que tous ceux qui ont éprouvé depuis peu de temps une maladie cérébrale ou qui en sont encore affectés, tels que les épileptiques, les hystériques.

Les lypémaniaques, les insensés, les aliénés tourmentés par des illusions ou des hallucinations d'une nature triste, résistent, au contraire, fort long-temps à la douche. Pour qu'elle amène des résultats chez ceux-ci,

il est nécessaire d'en répéter souvent l'administration et de la prolonger, en surveillant toutefois ses effets avec la plus sévère attention ; car il est des aliénés tellement concentrés, tellement obstinés, qu'ils succomberaient plutôt que de laisser échapper une plainte. Les sujets bilieux, robustes, d'un caractère ferme, d'une sensibilité émoussée, opposent même résistance.

D'une manière générale, on peut dire que la douche agit promptement et avec force dans les aliénations mentales avec excitation, tandis que son action est lente et obscure dans les aliénations mentales, avec concentration.

Pour terminer ce Mémoire d'une manière conforme à l'esprit qui a présidé à sa rédaction, j'ajoute cette proposition dernière :

Des considérations théoriques sur les effets de la douche peuvent aider le praticien dans l'emploi qu'il doit en faire; mais l'expérience seule le met en état de l'administrer, sans danger toujours, avec succès assez souvent.

